

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Est-ce qu'il va être possible de construire un large front unitaire majoritaire et gagnant à gauche pour que cet ANI n'entre pas dans la loi ?

Date de mise en ligne : mercredi 6 mars 2013

- Social - Accords de Wagram - 20 questions, 20 réponses sur l'ANI et l'avant-projet de loi -

Démocratie & Socialisme

Ce n'est donc pas le moment d'entamer de vaines polémiques. Encore moins de diviser le front de ceux qui peuvent s'opposer à l'accord de Wagram. À qui profite l'ANI ? Au Medef : il faut rassembler tous les salariés, tous les syndicats, toute la gauche, qui n'ont pas intérêt à ce que ce mauvais accord devienne une mauvaise loi.

Il faut informer débattre à tous les niveaux, à la base comme au sommet :

Il est nécessaire que les idées soient brassées dans le plus grand respect de la base au sommet, des syndicats : cela augmente les pouvoirs de conviction, d'échange, de mobilisation, ça aide à lever les barrières. Par exemple, concrètement, lorsque certains insultent les dirigeants CFDT à cause de leur signature de l'ANI, ils n'aident pas à éclairer ni à mobiliser les militants CFDT. Ça crée un obstacle inutile, ça donne un argument aux dirigeants de la CFDT pour dire à leurs militants : « - Regardez comment ils nous traitent, ne les écoutez pas.. ». Toute attaque venue de gauche contre les dirigeants CFDT affaiblit les possibilités de les influencer et, avec eux, les militants CFDT... Or pour construire un large front victorieux il ne faut pas créer des ennemis entre syndicats, pas d'ennemis entre syndicalistes, il faut lever les faux procès un à un : oui, il faut des contrats, oui, il faut des négociations, oui, il faut des compromis, mais pas CETTE négociation, pas CE contrat, pas cet ANI, pas CE compromis...

Quelques millions de salariés, progressivement, commencent à découvrir en février mars, avril, ce qui a été signé le 11 janvier dernier entre le Medef et des syndicats minoritaires. Cet « ANI » (accord national interprofessionnel) a été présenté par les médias de façon valorisante comme étant « souple pour les employeurs et protecteur pour les salariés ». Mais ceux qui le lisent découvrent sans hésitation qu'il est entièrement en faveur du Medef.

La CGT, Force ouvrière, la FSU, Solidaires, c'est à dire la majorité des syndicats, se chargent de décortiquer les gros reculs sociaux qu'il contient en matière de droit du travail, de facilitation des licenciements, de flexibilité des contrats (temps partiels, CDI « intermittents », intérim, mutations...).

Donc peu à peu une opinion se construit pour rejeter, à juste titre, cet ANI (dit de Wagram car il a été signé dans les locaux et sous la dictée du Medef, rue de Wagram). Selon la théorie récemment inventée que « le contrat doit précéder la loi » et être retranscrit par elle, le gouvernement annonce qu'il va transcrire l'accord de « façon loyale et fidèle » dans la loi. Pourtant rien ne l'y oblige : ce n'est qu'un accord minoritaire et on ne voit pas pourquoi la majorité de gauche donnerait raison aux diktats du Medef.

Donc l'éveil des consciences et la mobilisation commencent : elles ont trois mois pour faire le plein en termes de rapport de force afin de se faire entendre. Le projet de loi sera soumis au Conseil des ministres le 6 mars. Des manifestations sont prévues par les syndicats Force ouvrière et CGT le 5 mars. C'est la première fois depuis bien longtemps que ces syndicats se retrouvent. Puis une loi, dérivée, sera soumise au Parlement courant avril dans la perspective d'un vote début ou courant mai. On entend que la procédure d'urgence serait adoptée : ce qui serait fâcheux et on peut être choqué qu'elle surgisse pour un si mauvais texte, et alors qu'un nombre important de députés y est hostile.

La question qui se pose : est-ce que la majorité des syndicats et des salariés hostiles à cet ANI ont les moyens de gagner ?

On lit parfois le dépit de certains qui pronostiquent, de façon fataliste, que l'ANI sera transcrit « fidèlement », que « c'est foutu », que « la majorité de gauche s'inclinera forcément », et qui en profitent, hélas, pour combattre le PS plutôt que l'ANI, etc.

Ne nous laissons pas dériver, ni décourager : **il est parfaitement POSSIBLE de gagner.**

Car le débat traverse toute la gauche, et totalement le Parti socialiste et son groupe parlementaire et cela va

forcément faire réfléchir le gouvernement.

La gauche du Parti socialiste s'est prononcée contre l'ANI, cela fait 25 % des voix environ. Même si cela ne suffit pas.

Une partie de la majorité du PS (l'ancienne « UMA ») s'est aussi prononcée contre. Cela mène à 40 % d'opposants à l'ANI.

Cela ne suffit pas davantage.

Mais il y a un impact : la majorité a engagé la discussion en son sein, et une moitié est en faveur d'une « transcription loyale et fidèle » (comme l'a dit le président du groupe parlementaire Bruno Le Roux) et une autre moitié se distingue en proposant une « transcription optimale qui tient compte des non signataires » (comme l'ont dit, entre autres, Guillaume Bachelay ou Jean-Marc Germain au Bureau national).

Cela n'a pas échappé à François Hollande puisque, dans l'un de ses « vœux » il a précisé qu'il fallait « entendre les syndicats non signataires ».

Entre « loyale » et « optimale » il faut comprendre une nette différence d'appréciation, disons même une brèche. Assez pour que cela suffise à inverser ce qui est mauvais dans l'ANI et éventuellement à importer des lois plus positives pour les salariés au Parlement. Il y a des failles : il y a du grain à moudre.

Laurence Parisot, le 8 février feint de s'inquiéter dans les médias sur le fait que les premières transcriptions de l'ANI lui posent problème, en ce qui concerne la « complémentaire santé », par exemple. La CG-PME lui emboîte le pas. Le patronat va donc se plaindre au jour le jour pour faire pression sur le législateur.

De quoi dépendra l'issue ?

Du rapport de force créé en mars et avril par les mobilisations et manifestations. Si elles sont assez puissantes, la victoire est donc accessible. Il faut jouer gagnant pas jouer « placé ». Il faut engager, dans la plus large unité possible, les réunions d'informations, meetings de luttes, manifestations et grèves jusqu'à ce que cela s'impose : la majorité des syndicats et de la gauche, tous partis confondus, ne veut pas de cet ANI maudit ! Elle veut reconstruire le droit du travail pas le détruire davantage, elle veut faire reculer le chômage, contrôler les licenciements, pas les faciliter, elle veut des protections plus fortes pour les salariés, pas des flexibilités désastreuses et nuisibles à l'emploi.

Unité, tous ensemble comme lors du CPE ou des retraites, car cette fois gagner est possible !